

OBJECTIFS (FORMATION DISCIPLINAIRE)

- Concevoir le projet pédagogique de l'école de natation du club en utilisant la transversalité des pratiques et coordonner sa mise en œuvre ;
- Concevoir le plan d'entraînement et conduire des activités dans le cadre d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans la discipline ;
- Participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial ;
- Assurer la sécurité de la pratique et des pratiquants.

PRÉREQUIS A L'ENTRÉE EN FORMATION

- Age minimum : 17 ans
- Etre licencié à la FFN
- Etre titulaire du de l'ENF1 Sauv'nage
- Etre titulaire du PSC1 ou son équivalent
- Etre titulaire du BF2 ou du BP JEPS AAN et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3
- Satisfaire à un test de sécurité sur une distance de 50 mètres

VOLUME ET CONTENUS DE LA FORMATION

- **Volume horaire minimum : 223 heures**

Formation en centre	Stage club	Accompagnement d'un déplacement	Travail personnel
130 heures	50 heures	12 heures	31 heures

- **4 Unités Capitalisables à valider** : Etre capable de :
 - UC1 : participer au fonctionnement du club intégré dans son environnement territorial
 - UC2 : encadrer une séance, un cycle en vue d'une pratique compétitive jusqu'au niveau régional dans sa discipline en mobilisant les connaissances spécifiques et dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
 - UC3 : maîtriser les outils ou les techniques nécessaires à la conduite des activités
 - UC4 : coordonner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF au sein du club

Une **formation continue** de 2 jours est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du BF3.

MODALITÉS DE CERTIFICATION : 3 EPREUVES

- Présentation d'un dossier portant sur les expériences vécues dans le cadre de la participation au fonctionnement du club et sur les activités de coordination pour la mise en œuvre du projet pédagogique de l'ENF, suivie d'un entretien (40')
- Préparation et conduite de séance (45' min) auprès de nageurs ayant pour objectif la préparation de compétitions de niveau régional dans la discipline, suivie d'un entretien (30' max).
- Epreuves pratiques : démonstration des tâches de l'ENF3 de la discipline, entretien portant sur l'analyse du Pass'Compétition et sur la prévention des comportements à risques (10' max), test de sécurité

EQUIVALENCES ET DISPENSES

- Les personnes titulaires du **BP JEPS AAN** peuvent prétendre à la dispense des UC1, UC2 et UC4 du BF3
- Les personnes titulaires du **MSN** à jour de la formation continue du PSE1 et des titres d'évaluateur ENF1, ENF2 et ENF3, peuvent solliciter à l'INFAN, dans les 2 ans qui suivent l'obtention de leur diplôme, l'attribution du BF2.